

LE 18 OCTOBRE 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

NOUVELLE PRESTATION OFFERTE AUX AVOCATS PARISIENS : LEXBASE, EDITEUR JURIDIQUE EN LIGNE

PRAEFERENTIA a négocié pour ses avocats une offre préférentielle avec l'éditeur juridique LEXBASE. Cette offre donne accès à une gamme complète de produits éditoriaux, de bases d'informations et de modules de formation continue destinés aux avocats. Ainsi, les avocats parisiens peuvent désormais profiter d'un accès à l'actualité juridique la plus exhaustive, à des encyclopédies mises à jour quotidiennement, mais également à la plus importante base de sources officielles. Cette offre spéciale propose également un large catalogue de formations continues à distance homologuées par le Conseil national des barreaux (CNB).

PRAEFERENTIA

Créée à l'initiative du Bâtonnier de Paris, Christiane Féral-Schuhl et portée par l'Ordre des avocats, Praeferentia est une centrale de référencement reposant sur une logique de mutualisation des achats en faveur de l'ensemble des avocats parisiens. Praeferentia a pour principal objectif, de négocier des accords-cadres avec des prestataires référencés de qualité, de rendre accessibles à tous les avocats des produits et services utiles à leurs activités professionnelles.

SUIVEZ LES DERNIERES ACTUALITES DE LEXBASE SUR TWITTER ET FACEBOOK :



CONTACT PRESSE :

Shérazade Dahmoune

sdahmoune@lexbase.fr

01 44 79 93 15